

Compte rendu

Assemblée Générale

19 mai 2005

Lille Grand Palais, Lille

sous la présidence de Geneviève Rougon

I. RAPPORT MORAL *par Geneviève Rougon*

I.1 Aspects administratifs

I.2 Bureau Jeunes chercheurs

I.3 Activités

II. RAPPORT FINANCIER *par Jean-Antoine Girault*

II.1 Bilan financier

II.2 Capital

I. RAPPORT MORAL par Geneviève Rougon

I.1 Aspects administratifs

Cinq réunions du Conseil d'administration se sont tenues depuis le précédent rapport moral : 13/05/2003 ; 23/09/2003 (date de prise de fonction des nouveaux membres élus) ; 9/04/2004 ; 17/05/2004 ; 24/09/2004.

Après une chute du nombre d'adhérents après 1996 à ce jour, la *Société des Neurosciences* présente une stabilité du nombre de ses membres 2351 (comparé à 2294 au 31/12/2004).

Il faut remarquer les fluctuations qui montrent un nombre sensiblement plus élevé de cotisants les années où se tient le Colloque national. La *Société des Neurosciences* demeure néanmoins la société la plus importante d'Europe par le nombre de ses effectifs. Les adhérents appartiennent à des établissements publics scientifiques et techniques (EPST) et aux universités. La forte représentation de certaines disciplines reflète les axes de recherche développés en France ainsi que leur évolution. Ces informations sont disponibles sur le site Internet de la *Société* alimenté fréquemment par l'équipe informatique. J'espère que les sociétaires apprécient la convivialité de ce site et l'intérêt des informations offertes, telles par exemple les offres d'emplois, la publicité des congrès et meetings intéressant la communauté. Tout porte à le croire, car un nombre important de visites a été relevé.

I.2 Bureau Jeunes chercheurs

Cette fonction est maintenant assurée par Olivier Caillard (CRI CNRS) qui a mis en place des critères objectifs et quantitatifs aidant à l'évaluation des candidatures au prix de thèse. Il a aussi assuré de nouveaux développements sur le site Web. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son investissement et l'importante activité de communication qu'il assure envers les jeunes, grâce entre autres, aux informations rassemblées sur le site. Il est aussi recommandé d'interagir avec lui pour lui faire connaître vos suggestions et remarques.

I.3 Activités

Prix de thèse : 4 prix de thèse 2003 ont été décernés en 2004. Les lauréats sont :

- Bruno Bozon. Directeurs de thèse : Serge Laroche et Sabrina Davis. CNRS UMR 8620, Lab. de Neurobiologie de l'apprentissage et de la mémoire, Orsay.
- Stéphane Jamin. Directeur de thèse : Thomas Bourgeron. Laboratoire de génétique humaine et fonctions cognitives, Institut Pasteur, Paris.
- Etienne Herzog. Directeur de thèse : Salah El Mestikawy. Neurobiologie et psychiatrie Faculté de médecine, Créteil.
- Claire Wardak. Directeur de thèse : Jean René Duhamel, Institut des Neurosciences Cognitives, Bron.

Les prix pour l'année 2004 seront décernés à la fin de l'Assemblée Générale. Cette année, nous n'en avons décerné que deux, non pas par souci d'économie, mais du fait du faible nombre de candidats. Nous encourageons donc les jeunes à concourir plus nombreux !

Prix FENS

Cinquante prix FENS à 200 euros pour aide aux jeunes à participer au congrès de Lisbonne avaient été attribués après examen des demandes.

Colloques soutenus

En ce qui concerne les colloques, 3 colloques se situant dans des registres différents ont été soutenus financièrement en 2004 pour un montant total de 4 500 euros (pour mémoire, cette somme s'élevait à 4200 euros en 2003). Il s'agit de :

- Journée scientifique en l'honneur de M. J. Besson au Collège de France, 4/06/04
- Neurex annual meeting à Freiburg, 23/04/04
- Conférence en Neurobiologie Ladislav Tauc à Gif-sur-Yvette, 9-10/12/2004

Semaine du Cerveau

C'est Marie-Thérèse Bluet-Pajot, qui, au sein du Conseil d'Administration, a pris en charge avec beaucoup de dynamisme la tâche de coordination mais aussi d'encouragement et de conseils apportés aux organisateurs locaux. De nombreux membres de la *Société* participent activement dans leurs villes respectives, donnant de leur temps et de leur savoir à cette action de communication que je considère essentielle pour la *Société*. De nombreux jeunes (étudiants/post-docs) font des interventions dans les collèges et lycées. Cet aspect est essentiel pour attirer les jeunes vers cette discipline et la recherche en général. Néanmoins, certains comités locaux soulignent une difficulté à mobiliser de nouvelles énergies. Je voudrais vous encourager à essayer de motiver autour de vous de nouveaux intervenants, à susciter de nouvelles idées. Cette fonction de communication vers le public fait partie des missions du chercheur. J'ai participé lors du congrès des neurosciences américaines à une réunion DANA Alliance à laquelle la *Société* adhère. DANA fournit sur son site des informations et du matériel utiles pour susciter des idées de thèmes ou d'animation susceptibles d'intéresser le public.

Partenariat avec la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC)

Nous avons signé une charte de partenariat avec la FRC. Celle-ci est résiliable à la demande de l'une des parties. Elle inclut un soutien de la FRC de 10 000 euros/an qui sont entièrement utilisés pour soutenir les actions de la Semaine du Cerveau ainsi que la représentation de la *Société* dans le conseil scientifique FRC qui évalue les demandes de contrat. Jusqu'à présent ce partenariat a très bien fonctionné avec des informations mutuelles et le respect des prérogatives et missions de chacun. Je propose donc de le poursuivre. Le nombre de contrats attribués par la FRC, basé sur leur originalité et qualité scientifique sans spécificité étroite de thème, est en nombre croissant et plusieurs membres de la *Société* en bénéficient. Un symposium spécifique est réservé au congrès de Lille pour la présentation de travaux soutenus par les premiers contrats attribués.

Partenariat avec la FENS

Malgré les difficultés budgétaires des laboratoires, nous avons observé une bonne participation des Français. Je dois signaler la forte implication de la *Société* au niveau de la logistique d'organisation des congrès FENS et, à ce propos, remercier Dominique Poulain et l'équipe de gestion Bordelaise. En effet, au-delà de retombées financières pour la *Société*, ceci est un élément qui permet aussi à la *Société* de maintenir sa visibilité et crédibilité au niveau européen.

Les actions de lobbying pour la reconnaissance des Neurosciences

Faire de l'essor de la recherche en Neurosciences un objectif prioritaire de la *Société des Neurosciences*.

Au niveau français, des efforts d'information et d'explication auprès des responsables politiques et d'EPST ont été conduits par plusieurs d'entre nous. Deux mois après sa création, l'Agence de la recherche (ANR) est en marche.

La santé est l'une des quatre thématiques prioritaires retenues, et la recherche fondamentale se voit attribuer la moitié des moyens envisagés. Les Neurosciences sont un domaine bien représenté parmi les axes de l'ANR et nous pouvons nous féliciter de cette place qui reflète bien l'importance de nos disciplines. Des « pôles d'excellence » en Neurosciences sont aussi annoncés comme un objectif prioritaire de soutien par le CNRS pour pallier l'insuffisante coopération interdisciplinaire et à une certaine incohérence dans la politique des moyens. La *Société des Neurosciences* plaide avec ardeur pour la mise en œuvre dans ces pôles, d'une interdisciplinarité active qui dépasse les frontières de la biologie et qui considère les sciences du cerveau depuis le gène, la molécule et la cellule jusqu'aux réseaux et fonctions cognitives. Au niveau européen, la présidente et le représentant IBRO (C. Mulle) ont assisté lors du congrès FENS à Lisbonne à une réunion réunissant le président de la FENS, les présidents des différentes sociétés de neurosciences, certains représentants d'associations de malades, pour réfléchir et organiser au mieux le lobbying au niveau de Bruxelles.

Organisation du congrès biennal - Lille 2005

Une grande part du temps de réunion du Conseil d'Administration a été consacrée à la préparation de ce 7^e *Colloque de la Société des Neurosciences*. L'organisation locale de ce colloque est assurée par J.-C. Beauvillain et Alain Destée avec beaucoup de dynamisme. Il faut signaler que l'appel d'offre à symposiums a été lancé au moment où le monde de la recherche connaissait de fortes agitations. Néanmoins, 31 propositions ont été faites parmi lesquelles se sont effectuées les sélections. Sans couvrir totalement tous les champs de la discipline, ceux-ci devraient permettre un regard sur différents domaines de forte activité ou en émergence depuis les méthodes physiques appliquées à la Biologie jusqu'à la neuroimmunologie clinique. Par ailleurs, la parité est respectée, ou plutôt atteinte, puisqu'au moins la moitié des symposiums seront présidés par des collègues femmes.

Un symposium est proposé à l'initiative de la FRC et consistera en la présentation de travaux soutenus par les contrats attribués. Un autre est à l'initiative de nos collègues neurologues. Quatre symposiums spécialisés et sponsorisés ont été proposés et retenus (SP1 sponsorisé par Eisai ; SP2 sponsorisé par l'Association Française de Psychiatrie Biologique, SP3 sponsorisé par Biogen Idec, SP4 organisé par le club Épilepsies et sponsorisé par le laboratoire Janssen Cilag).

Dans un souci d'ouverture vers l'étranger, il a été convenu que le texte des posters serait soumis sur le site en anglais. Nous avons aussi attribué 5 Bourses de 300 euros pour aider de jeunes collègues du Maghreb à venir au congrès. Ces jeunes collègues ont tous fait savoir combien ils apprécient cette aide.

Les membres seniors de la *Société* ont été sollicités par courrier pour apporter leur aide dans le choix des posters qui seront primés. Cette initiative est destinée à maintenir le lien entre les générations et permettre à nos jeunes collègues de bénéficier de point de vues et conseils de personnes expérimentées.

Lecture Alfred Fessard 2005

Le nombre de scientifiques français qui ont apporté des contributions novatrices aux Neurosciences et susceptibles d'être retenus est élevé, ce qui est réconfortant, mais a suscité des débats animés. C'est finalement le professeur Michel Le Moal qui a été proposé pour l'élan qu'il a su apporter aux Neurosciences cognitives et le « pont » établi avec la psychiatrie. Sa présentation sera donnée juste après l'Assemblée Générale.

Colloque biennal - lieu 2007

Deux candidatures, Grenoble et Lille, ont été présentées et plusieurs paramètres ont été examinés, un des buts étant d'assurer à ce colloque une fréquentation maximum et d'éviter à nos successeurs des déconvenues financières. Après un long débat, chaque proposition présentant ses mérites, le Conseil d'administration a finalement retenu Montpellier. Par ailleurs, J.-P. Pin a pris des contacts avec la Société de neuroscience espagnole qui témoigne de son intérêt à participer à des symposiums.

Activité des Clubs

À ce jour, les clubs affiliés sont au nombre de 15. Ce sont des structures dynamiques qui me semblent répondre aux besoins spécifiques de contacts entre une communauté qui a ses questions spécifiques à débattre ou à la structuration d'une communauté sur un thème émergent. Cette année, nous avons vu par exemple, la création officielle d'un club « développement neuronal et activité » (M. Désarménien / P. Gaspard) qui a d'ailleurs créé son propre site. La Société ne peut pas à l'heure actuelle offrir un soutien financier. En revanche, tous les efforts seront faits pour faciliter la logistique de leurs rencontres que je sais régulières et fructueuses.

Vote : le rapport moral, soumis au vote de l'assemblée, est approuvé moins deux abstentions.

II. RAPPORT FINANCIER par Jean-Antoine Girault

Le bilan financier de la Société établi au 31 décembre 2004 est beaucoup plus satisfaisant que les années précédentes puisqu'il fait apparaître un solde positif. Ceci résulte d'une combinaison de facteurs favorables. D'une part, nos recettes sont en augmentation. Ceci est notamment lié au solde finalement positif du congrès de Rouen, malgré des inquiétudes sérieuses du fait des circonstances difficiles dans lesquelles ce congrès s'est déroulé (pour mémoire, restriction des crédits de recherche et grève des transports...). Il faut féliciter les organisateurs pour cette gestion in fine très réussie. Ainsi, il a été possible de récupérer la provision pour perte créance effectuée en 2003 pour ce congrès. D'autre part, si l'on exclut cette provision du bilan 2003, les charges de fonctionnement de la Société sont restées relativement stables. Leur légère augmentation (4,7 %) est liée essentiellement à l'augmentation normale des salaires des personnels de la Société qu'il était devenu urgent de mettre en place. Les dépenses d'activité à proprement parler ont globalement diminué, en particulier du fait de la disparition des dépenses liées à l'impression et à l'envoi systématique de l'annuaire papier, remplacé par une version électronique. Cette économie a permis d'augmenter légèrement d'autres activités qui sont détaillées dans le rapport moral de notre Présidente, comme les prix de thèse ou l'aide aux colloques et à la Semaine du Cerveau, ainsi que de faire face au coût un peu plus élevé de la Lettre des Neurosciences.

Le capital de la Société au 31/12/2004 était significativement plus élevé que l'année dernière à la même époque. Il faut, comme toujours interpréter, ces chiffres avec précaution dans la mesure où ils sont un cliché instantané de l'état des « caisses » en fin d'année dépendant pour une grande part des dates précises d'entrée et de sortie des recettes et des dépenses. Néanmoins, ce résultat indique une situation financière globalement saine. Ceci, joint à la lente remontée des marchés boursiers, nous permet de mettre en œuvre les mesures qui avaient été décidées il y a deux ans pour stabiliser les avoirs de la Société. Sans entrer dans le détail, nous procédons à une augmentation progressive des placements stables dans le portefeuille géré par le Crédit Lyonnais, dans des conditions qui ne pénalisent pas la Société.

En conclusion, le bilan financier 2004 est globalement convenable et il faut remercier chacun des efforts faits pour améliorer la gestion et le fonctionnement de notre Société. Après une période vraiment difficile, ces améliorations, même limitées, devraient donner un peu plus de marge de manœuvre à la Société pour renforcer ses actions cette année.

II.1 Bilan financier (en euros) au 31/12/2004

RECETTES	254 605
• Cotisations	106 059
• Subventions privées diverses	102 408
• Étiquettes	285
• Résultat financier	6 602
• Reprise provision perte créance	39 251
CHARGES	175 372
<i>Charges de fonctionnement</i>	<i>131 591</i>
• Personnel	
Rémunérations	76 207
Charges sociales	31 694
• Appels à cotisations - prélèvement	3 248
• Cabinet comptable	3 002
• Maintenance informatique	1 567
• Assurance	364
• Papeterie - timbrage - téléphone	4 247
• Frais de déplacement	8 197
• Dotations aux amortissements, créances	2 012
• Frais financiers	1 053
<i>Activités de la Société</i>	<i>43 781</i>
• Publications	
Annuaire	1 563
Lettres des Neurosciences	12 176
• Aide aux colloques et Semaine du Cerveau	12 192
• Adhésion association (FENS)	2 650
• Prix de thèse	15 200
RÉSULTAT	79 233

II.2 Capital

31/12/2003 : 216 719 €

31/12/2004 : 333 631 €

Vote : le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée Générale est levée à 18 heures.